

Conférence du désarmement

14 septembre 2018

Français

Original : anglais

Rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale des Nations Unies

Appendice I

Liste et textes des documents publiés par la Conférence
du désarmement



Rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale des Nations Unies¹

Appendice I

Liste et texte des documents publiés par la Conférence du désarmement

<i>Cote du document</i>	<i>Titre</i>
CD/2113	Lettre datée du 25 septembre 2017, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par la Mission permanente du Mexique, comprenant en annexe la « Déclaration des États membres de l'OPANAL à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires »
CD/2114	Lettre datée du 4 janvier 2018, adressée au Président de la Conférence du désarmement par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport de la conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète
CD/2115 et CD/2115Add.1	Lettre datée du 2 janvier 2018, adressée au Président de la Conférence du désarmement par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la liste des résolutions et décisions sur des questions de désarmement et de sécurité internationale, qui ont été adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session
CD/2116	Ordre du jour de la session de 2018
CD/2117	Lettre datée du 24 janvier 2018, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par le Représentant permanent de la Turquie, concernant les demandes que des États non membres ont formulées pour participer en 2018 aux travaux de la Conférence
CD/2118	Note verbale datée du 1 ^{er} février 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de l'Ukraine, transmettant le résumé, établi par le Président, de l'Atelier international sur la « Promotion de la mise en œuvre effective de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies dans le contexte de l'évolution des risques et des enjeux en matière de prolifération », qui s'est tenu les 2 et 3 novembre 2017 à Kiev
CD/2119	Décision (adoptée à la 1442 ^e séance plénière, le 16 février 2018)
CD/2120	Note verbale datée du 22 août 2017, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, en sa qualité de coordonnateur du Groupe des 21, transmettant le document de travail du Groupe des 21 sur les garanties de sécurité négatives

¹ Publié séparément sous la cote CD/2149.

<i>Cote du document</i>	<i>Titre</i>
	À l'origine, ce document avait été soumis au cours de la session de 2017 de la Conférence du désarmement
CD/2121	Note verbale datée du 22 août 2017, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe des 21, transmettant le document de travail du Groupe des 21 sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace
	À l'origine, ce document avait été soumis au cours de la session de 2017 de la Conférence du désarmement
CD/2122	Note verbale datée du 22 août 2017, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, en sa qualité de coordonnateur du Groupe des 21, transmettant le document de travail du Groupe des 21 sur le suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013
	À l'origine, ce document avait été soumis au cours de la session de 2017 de la Conférence du désarmement
CD/2123	Note verbale datée du 23 août 2017, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe des 21, transmettant le document de travail du Groupe des 21 sur les travaux de la Conférence du désarmement
	À l'origine, ce document avait été soumis au cours de la session de 2017 de la Conférence du désarmement
CD/2124	Note verbale datée du 2 mars 2018, adressée par les Missions permanentes de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, transmettant le texte de la Déclaration d'Auckland sur les traités sur les armes classiques
CD/2125	Note verbale datée du 15 mars 2018, adressée par la Mission permanente de l'Ukraine, transmettant le décret de la Verkhovna Rada (Parlement) d'Ukraine relatif à la communication adressée par la Verkhovna Rada à la communauté internationale au sujet de l'organisation illégale de l'élection du Président de la Fédération de Russie dans les parties temporairement occupées du territoire ukrainien, à savoir la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol, ainsi que le texte de la communication correspondante
CD/2126*	Décision (adoptée à la 1455 ^e séance plénière, le 27 mars 2018)
CD/2127	Note verbale datée du 20 février 2018, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par la Mission permanente du Mexique, transmettant en annexe le texte du Communiqué des États membres de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL) à l'occasion du cinquante et unième anniversaire de la signature du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco)

<i>Cote du document</i>	<i>Titre</i>
CD/2128	Note verbale datée du 22 juin 2018, adressée par la Mission permanente de la République arabe syrienne, qui exerce la présidence de la Conférence du désarmement, demandant à ce que le document intitulé « Projet de programme de travail pour la session de 2018 » portant la cote CD/WP.608/Rev.1 soit enregistré en tant que document officiel de la session de 2018 de la Conférence du désarmement
CD/2129	Note verbale datée du 2 août 2018, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par la délégation des États-Unis d'Amérique à la Conférence du désarmement, transmettant la réponse des États-Unis au document CD/2042 (en date du 14 septembre 2015), intitulé « Lettre datée du 11 septembre 2015, adressée par le Représentant permanent de la République populaire de Chine auprès de la Conférence et par le Chargé d'affaires par intérim de la Fédération de Russie, transmettant les commentaires de la Chine et de la Fédération de Russie concernant l'analyse par les États-Unis d'Amérique du texte actualisé du projet de traité relatif à la prévention de l'implantation d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux »
CD/2130	Note verbale en date du 3 août 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du commerce et des autres organisations internationales à Genève, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe des 21. Déclaration générale du Groupe des 21
CD/2131	Note verbale en date du 3 août 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du commerce et des autres organisations internationales à Genève, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe des 21. Garanties de sécurité négatives
CD/2132	Note verbale en date du 3 août 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du commerce et des autres organisations internationales à Genève, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe des 21. Prévention d'une course aux armements dans l'espace
CD/2133	Note verbale datée du 3 août 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du commerce et des autres organisations internationales à Genève, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe des 21. Suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013

<i>Cote du document</i>	<i>Titre</i>
CD/2134	Note verbale datée du 3 août 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du commerce et des autres organisations internationales à Genève, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe des 21. Travaux de la Conférence du désarmement
CD/2135	Note verbale en date du 3 août 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du commerce et des autres organisations internationales à Genève, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe des 21. Désarmement nucléaire
CD/2136	Note verbale datée du 17 août 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse
CD/2137	Note verbale datée du 7 septembre 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par les Missions permanentes de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Hongrie, de l'Irlande, d'Israël, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Roumanie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Slovaquie, de la Suède, de la Turquie et de l'Ukraine, transmettant le texte de leur déclaration conjointe concernant l'exercice de la présidence de la Conférence du désarmement par la République arabe syrienne, eu égard à ses violations à répétition du droit international, notamment de la Convention sur les armes chimiques et des résolutions du Conseil de sécurité
CD/2138	Organe subsidiaire 1 : Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire. Rapport (adopté à la 1470 ^e séance plénière, le 5 septembre 2018)
CD/2139	Organe subsidiaire 2 : Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées. Rapport (adopté à la 1470 ^e séance plénière, le 5 septembre 2018)
CD/2140	Organe subsidiaire 3 : Prévention d'une course aux armements dans l'espace. Rapport (adopté à la 1470 ^e séance plénière, le 5 septembre 2018)
CD/2141	Organe subsidiaire 5. Rapport (adopté à la 1470 ^e séance plénière, le 5 septembre 2018)
CD/2142	Note verbale datée du 10 septembre 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République du Kazakhstan, transmettant le texte de la déclaration conjointe de S. E. M. Kairat Abdrakhmanov, Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan, et de M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité

<i>Cote du document</i>	<i>Titre</i>
	d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), et la déclaration adoptée à Astana lors de la Conférence internationale de 2018 réunissant le Groupe des personnalités éminentes de l'OTICE et le Groupe de la jeunesse de l'OTICE sur le thème « Se souvenir du passé, regarder vers l'avenir », qui s'est tenue du 28 août au 2 septembre 2018
CD/2143	Lettre datée du 15 février 2018, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par le Représentant permanent de la République de Chypre, concernant la question soulevée dans le document CD/2117
CD/2144	Note verbale datée du 12 septembre 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par les Missions permanentes des États membres du Groupe des 21 (Afrique du Sud, Algérie, Bangladesh, Brésil, Cameroun, Chili, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Éthiopie, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Kenya, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Myanmar, Nigéria, Pakistan, Pérou, République arabe syrienne, République bolivarienne du Venezuela, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, Sénégal, Sri Lanka, Tunisie, Viet Nam et Zimbabwe), transmettant le texte de la déclaration du Groupe des 21 sur la nécessité de veiller au respect du Règlement intérieur et de la fonction de Président de la Conférence du désarmement
CD/2145	Note verbale datée du 13 septembre 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République arabe syrienne, transmettant le texte de la Déclaration de la République arabe syrienne en réponse aux allégations infondées relatives à la présidence de la Conférence du désarmement et aux violations répétées du droit international qu'ont commises les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la France en agressant militairement la République arabe syrienne et en appuyant le terrorisme en Syrie
CD/2146	Note verbale datée du 14 septembre 2018, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République islamique d'Iran, transmettant le texte de la déclaration prononcée par S. E. M. Esmaeil Baghaei, Ambassadeur et Représentant permanent de la République islamique d'Iran, lors de la séance plénière de la Conférence du désarmement du 14 septembre 2018
CD/2147	Note verbale datée du 14 septembre 2018, adressée à la Conférence du désarmement par la représentation permanente de la France transmettant la déclaration du 21 août 2018, des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la France à l'occasion du cinquième anniversaire de l'attaque à l'arme chimique de la Ghouta

<i>Cote du document</i>	<i>Titre</i>
CD/2148	Note verbale datée du 14 septembre 2018, adressée à la Conférence du désarmement par la représentation permanente de la France transmettant le communiqué du 14 avril 2018 du Président de la République française, M. Emmanuel Macron, sur l'intervention des forces armées françaises, en réponse à l'emploi d'armes chimiques en Syrie
